



2023-156
MODIFICATION DES RÈGLES
DE CIRCULATION

De la rue de Kerdual au
giratoire de Kérouf

Le Maire de la Commune de La TRINITE SUR MER,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés
des Communes, des Départements et des Régions,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande de M. Patrice TOQUER représentant la société
EUROVIA, en date du 04 septembre 2023 concernant les travaux
d'aménagement de la route du Men Dû,

Considérant qu'il est de l'intérêt général de réglementer la
circulation pendant la durée du chantier,

ARRETE

ARTICLE PREMIER

- A compter du lundi 11 septembre 2023 7h et ce jusqu'au vendredi 03 novembre 2023, 18h, la circulation route du Men Dû, RD186, sera interrompue de l'intersection avec la route de Kerdual jusqu'au giratoire de Kerouf dans le sens La Trinité sur Mer, Carnac.
- A compter du lundi 11 septembre 2023, 7h jusqu'au lundi 25 septembre 2023, 7h, la circulation entre le giratoire de Kerouf et le carrefour de la rue de Kervourden sera en alternat géré par feux tricolores.
- A compter de lundi 25 septembre 2023, 7h, la circulation sera fermée à compter du giratoire de Kerouf jusqu'à la route de Kerdual dans le sens La Trinité sur Mer, Carnac.
- Les accès riverains seront maintenus.

ARTICLE DEUXIEME

Une déviation sera mise en place par la route de Kerdual et la route de Carnac pour le transit principal, ainsi que par la rue de Kerhino et la rue Greal pour desservir les secteurs de Kervillen et de Kervourden.

ARTICLE TROISIEME

Les déviations seront mises en place par l'entreprise chargée des travaux.

ARTICLE QUATRIEME

La Gendarmerie Nationale et la Police Municipale sont chargées de l'exécution du présent arrêté.

Ampliation du présent arrêté à :

- La Police Municipale,
- Les Services Techniques,
- La société EUROVIA
- Le Centre de secours de Carnac
- La gendarmerie de Carnac
- AQTA service déchets
- CTM Landévant
- Le petit train LE BAYON
- Les Bus Touristiques

Fait à La Trinité-sur-Mer, le 08 septembre 2023

Le Maire,

Yves NORMAND



Affiché le

8 SEP. 2023